

**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL DES ENFANTS**

**Séance du samedi 19 novembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 19 du mois de novembre, à 10 heures, le conseil municipal des enfants de la commune des Garennes-sur-Loire, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire.

Enfants présents : Clovis CHAIGNEAU, Basile LEGENDRE, Emma GILLES-CORMIER, Lou-Ann KINTS-LIOTTA, Hugo SAYSANA, Alwenn BOSDEVESY, Swann QUILLARD, Malo COUTANSAIS

Enfants excusés : Thomas DELBART, Valentine DA SILVA, Eva MERIC

Adultes présents : MATAILLET Mathilde et CORBEAU Jean-Michel conseillers municipaux  
PATROUILLAUD Patricia correspondante presse

Les nouveaux élus se sont présentés en expliquant leur programme :

A1	Réaliser une aire de jeux avec des structures en bois.
A2	Organiser des rencontres entre les personnes âgées de la maison de retraite et les enfants des écoles.
A3	Organiser un marché de légumes et fruits bios.
DM1	Avoir un mot de la mairie pour les personnes qui se garent sur les trottoirs
DM2	Faire un tournoi multisports avec les autres écoles
DM3	Faire une/des sortie/s avec les autres écoles
DM4	Faire des journées nettoyage avec les autres écoles
DM5	Ajouter des arbres dans certains quartiers (remplacer les arbres abattus du parc des Garennes)
G1	Circuit de billes dans l'école
G2	Refaire le trottoir de la garderie avec la végétation et les arbres
G3	Refaire une structure à côté du city stade pour les petits et les grands

G4	Panneau indicateur de vitesse au niveau de la rue St Almand (circulation trop rapide des voitures)
G5	Organiser une journée de nettoyage de la nature pour tous les habitants de la commune intéressés.
SG1	Faire une piste de rollers ou une piste cyclable
SG2	... plus de ramasse crottes
SG3	... plus d'aires de jeux
SG4	Faire un accrobranche
SG5	Faire des ruches

En petits groupes, ils ont classé les différentes propositions. Une synthèse collective a permis de dégager 4 axes de travail en commissions pour l'année :

Loisirs, jeux	SG1 (piste rollers), SG3, SG4, A1, G1, G3
Sécurité	G4, DM1, SG1 (piste cyclable)
Environnement, Protection de la nature	DM4, G5, SG2 G2, DM5 SG5
Rencontres	DM3, DM2, A2, A3

En application de l'article 10 du règlement intérieur, le CME a élu Basile Legendre président et Emma Gilles-Cormier vice-présidente.

La séance s'est achevée à 11h30.

Les prochaines séances ont été fixées au 21 janvier